AIRAP

 **Association pour l’Information sur les Risques d’Avalanches urbaines et leur Prévention**

**32, rue La Boëtie** **- 75008 Paris**

**Jean-Claude Bourdais**, Président🕾 06 07 65 65 65- e-mail : jc.bourdais@spf-paris.com

**Jean-Guy Cuvelier,** Vice-président

**Gilbert Delaunay**, Vice-président

**FENVAC-SOS Catastrophes et Terrorisme**, représentée par son ancien président, Pierre-Etienne Denis

[www.airap.asso.fr](http://www.airap.asso.fr)

 Le 25 septembre 2022

**CR de la réunion du 13 août 2022**

 **Le Majestic- Chamonix**

Indépendamment des membres de l’AIRAP, étaient conviés, pour cette partie de l’AG ouverte au public

 - les élus de Chamonix, Les Houches et Vallorcine, de la Comcom et de la Région

 - les services techniques concernés (commissions de sécurité, etc.)

 - les services de l’Administration (CNISAG, PGHM, Pompiers, etc) au niveau local, départemental et régional

 - des habitants de secteurs sensibles dans la Vallée, en particulier du Bourgeat et du Brévent

 - différentes personnalités et personnes sensibilisées à cette question du risque d’avalanche dans la Comcom, et aux moyens de s’en prémunir

Au total 220 personnes présentes qui ont témoigné de l’intérêt, une fois de plus, porté aux sujets annoncés.

Merci à la Mairie de Chamonix pour cette mise à disposition de la salle, merci aux équipes du Majestic pour leur efficacité renouvelée chaque année dans ces lieux et leur extrême réactivité (20 chaises rajoutées au dernier moment aux 200 existantes car la salle était pleine…).

**Les intervenants**

 - Sylvain Frendo, guide de haute-montagne

 - Philippe Gaubert, 3èmeadjoint à la maire des Houches

 - Claude Jacot, président de la commission de sécurité de Chamonix

 - Luc Moreau, glaciologue

 - Jérémy Vallas, maire de Vallorcine

 - Jean-Louis Verdier, , vice-président du Conseil économique, social et environnemental de la région Auvergne-Rhône-Alpes, guide de haute-montagne

**1 - Le rappel de l’objectif**

**2 - Un compte-rendu**

**3 - Une question- une proposition**

1. **Rappel de l’objectif**

 **- Sécuriser la Vallée de Chamonix-Les Houches-Vallorcine,**

 de loin, le secteur le plus dangereux de France.

Et pour autant, les moyens nécessaires à mettre en œuvre apparaissent à la fois très accessibles et peu coûteux

 - **Faire un point annuel** sur l’avancée des méthodes et moyens mis en place sur le territoire de la Comcom pour faire face au risque d’avalanches, en particulier exceptionnelles.

Accélérer ces mises en place

**2 - Un compte-rendu**

**Pourquoi la Comcom ?**

Si la décision du déclenchement de l’alerte, la mise en œuvre du PCS (plan communal de sauvegarde), sont du ressort exclusif du maire et de ses équipes (cela est rappelé chaque année par M. Claude Jacot, président de la commission de sécurité de Chamonix), la mise en place des moyens et méthodes de la protection relève de la Comcom.

Cela est admis et nécessaire du fait des moyens limités des Houches et Vallorcine. Les capacités tant humaines que financières et politique sont logées là. C’est une des raisons d’être d’une Comcom dont par ailleurs le budget annuel, pour la Vallée, est de l‘ordre de 70 millions d’euros dont 20 dans la section « investissements ».

C’est ainsi que depuis près de deux ans les contacts avec la préfecture, la DDT 74, le RTM sont organisés à ce niveau.

**Les méthodes et moyens exposés en 2021**

**1** - **Les observations via webcams et perches**

 **- à partir de points d’observation, installation de webcams**

Ces points d’observation ont été précisés par François Rapin, bien connu de chacun, *« ancien de l’INRAE (ex-CEMAGREF) et organisateur des SSAH (sites sensibles aux avalanches en secteurs habités) et assez bon connaisseur des avalanches dans la Vallée de Chamonix (Taconnaz, Montroc, Le Brévent), etc) souhaitant (très modestement) participer, comme l’AIRAP, aux actions de prévention des avalanches »* tel qu’il se présente*.*

Ces points sont à ce stade, et personne ne le conteste, au nombre de 6- Les cartes sont jointes à ce CR.

 - Merlet pour le Bourgeat et Taconnaz, le Pl an de l’Aiguille, Planpraz, les Posettes, Vallorcine 1 et 2

Ces webcams sont à installer, à l’exception des Posettes, dans des locaux existant, chauffés, protégés, déjà reliés en électricité et facilement connectable par internet. La Cie du Mont-Blanc ne peut qu’agréer, bien sûr, à de telles installations qui peuvent, en échange, lui donner accès à des visios des pistes et du paysage (webcams équipées avec double objectifs) destinées au grand public.

Elles sont à associer à des perches à neige installées à divers emplacements sur les versants opposés.

 **- ce qui a été fait**

- les Posettes :webcam installée en 2021

 - quid des données recueillies, une année sans beaucoup de neige

 - quid des perches à observer

 **- ce qui n’a pas été fait**

Indépendamment de la couverture complète de la Vallée, avait été « décidée » l’installation d’une webcam à Merlet pour Le Bourgeat. De ce qui a été dit, le sujet s’est perdu dans les méandres administrato-professinnels entre Comcom, mairies, préfecture, DDT, RTM, avec

des délais incompréhensibles pour organiser des rv entre de multiples intervenants dont certains très concernés (et d’autres beaucoup moins) par le sujet pourtant urgent (avalanches de 2018 et 2021).

Une décision à ce stade pourrait être prise, a-t-il été dit, en…2023. L’avalanche attendra.

**2 - les relevés météos**

Les professionnels s’entendent pour dire qu’une dizaine de stations météos permettraient de compléter le dispositif d’observation et de diagnostic pour l’ensemble de la Comcom.

Plusieurs existent déjà dans la Vallée (ou ont existé), Lac Blanc, Col des Montets, Tunnel du Mont-Blanc, par ex.

- quid d’une couverture complète du territoire par ces stations météos ?

 - quid de la gestion informatisée des données accumulées au fil des ans ?

**3 - les relevés en altitude par l’équipe de Sylvain Frendo**

- bon fonctionnement du système ROMANsns, en cours de reconduction - Il est essentiel de pérenniser **sur le long terme** cette méthode d’analyse du manteau neigeux sur d’autres secteurs comme Vallorcine) comme moyen indispensable de prévision et d’analyse associé aux observations « automatiques » des webcams. Faute de le faire, le risque existe de voir les compétences et l’expérience de terrain disparaître.

**4 - la collecte et le traitement des informations**

- mise en place d’un système informatique de gestion et de mémorisation des données au fil des ans, par secteurs

 - quid de son installation ? de la mise en réseau de l’ensemble des observations faites par les stations météos, les webcams et les relevés terrains.

Ce logiciel est un des outils fondamentaux d’une prévention efficace moderne.

Ne pas en disposer interdit l’effet mémoire. Quelles étaient, par exemple, les conditions météo (neige, vent, température, etc), du manteau neigeux en 2018, 2021, quelle accumulation observée, etc. au Bourgeat, qui ont permis le déclenchement des avalanches de l’époque ?

**3 - Une question- une proposition**

 **Pourquoi cette lenteur dans la mise en œuvre des moyens et méthodes de la protection ?**

**Le constat**

1- des étapes ont été franchies, positives

 - la purge du pare-avalanche du Bourgeat

 - l’organisation des déclenchements préventifs en deux étapes au Brévent (bas puis haut du couloir). Une évolution importante, le fruit de la bonne entente entre des équipes (mairie et Cie du Mont-Blanc) à la fois professionnelles et désireuses de faire avancer le sujet de la purge de ce couloir.

Cette organisation est un vrai succès à nos yeux d’autant qu’elle s’accompagne d’un engagement renouvelé de sécuriser les accès et le site lui-même le moment venu des déclenchements.

 - la pose de la webcam des Posettes

 - le maintien de Météo-France dans la Valée

Ce maintien dans la Vallée d’une présence réelle des services de Météo-France. Il reste à espérer, contrairement à ce qui se murmure pour les services installés en Corse, que les horaires de fonctionnement seront adaptés aux périodes des épisodes neigeux de Vallée.

(Chacun se souvient fin août, en Corse, de cet épisode orageux « subit », aux conséquences mortelles, et dont personne n’avait été averti par Météo-France. Il semblerait que les équipes, soumises à des horaires « classiques », étaient absentes cette nuit-là. …pour ne revenir que le lendemain matin. Nous ne connaissons pas le cahier des charges en matière d’astreintes de la mission de Météo-France à Chamonix. Mais en période de danger signalé à venir ou en cours, l’astreinte devrait être de 24h/24H, même le dimanche.

2- ce qu’il reste à faire,

 beaucoup

Imagine-t-on la Direction générale, régionale ou locale de la SNCF ne pas engager en instantané les actions nécessaires sur l’ensemble des passages à niveau de la Vallée dès lors qu’elle aurait été avertie, sans plus de précisions, d’un dysfonctionnement technique sur l’un d‘entre eux ?

Aors pourquoi cette lenteur ?

C’est sur cette question non résolue que s’est conclue cette première partie de cette réunion consacrée à la sécurité face au risque d’avalanche sur le territoire de la Comcom de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

Différentes hypothèses peuvent être formulées, certaines l’ont été, et ont fait l’objet d’échanges depuis avec certains des présents/participants à cette réunion.

L’analyse est concordante :

 - manque de conscience du risque ?

 - manque de budget ?

 - manque de moyens humains ?

 - manque de sens de l’urgence ? d’énergie vitale ?

 - manque de méthode et de délégation ?

**Est-ce une question de manque de conscience du risque**

Ce serait surprenant et inquiétant. C’est peu probable.

En effet, le président de la Comcom, Eric Fournier, est un enfant de Montroc habite à deux pas de Montroc, était très proche du maire de l’époque, Michel Charlet au sein de l’équipe municipale, maire condamné pour négligences en 2004 sur ce sujet. Il n’est pas imaginable qu’il puisse être indifférent à ces questions de sécurité.

Membre de la Commission Montagne au Conseil régional d’Auvergne-Rhone-Alpes, il sait, très probablement aussi, que les épisodes climatiques sont de plus en plus intenses et que les avalanches exceptionnelles en sont, en hiver, parfois l’expression (Le Bourgeat en 2018 et 2021, Les Contamines en 2021 ? etc.)

**Est-ce une question de budget que l’on ne veut pas engager**?

 Ce serait alors, vu la faiblesse des investissements nécessaires, faire preuve d’un manque inquiétant de discernement.

D’excellentes webcams (à double objectif) coutent de l’ordre de 500 €, une station météo professionnelle est dans le même ordre de prix, des perches, bien sûr beaucoup moins.

Les installations à mettre en place doivent bénéficier de la mise à disposition des locaux des stations de remontées mécaniques existantes de la Cie du Mont-Blanc dont la mairie est proche et qui ne peuvent être coûteuses.

Les logiciels d’analyse et de traitement des données, complets et efficaces sont accessibles. Ils ne sont pas à inventer, ils existent, pas forcément chez Météo-France ou au RTM, d’ailleurs.

Finalement, un investissement sans doute très inférieur à 100 000 €.

Quand on sait le budget annuel d’investissement de la Comcom est de l’ordre de 20 millions d’euros, cela ne peut être une explication raisonnable. Pour protéger les habitants de 3 communes (80 OOO personnes en période de vacances d’hiver) !

**Est-ce une question de moyens humains ?**

Sans doute pour partie.L’équipe de la Comcom dédiée, légère certes, nous semble compétente et désireuse d’avancer, de ce que nous en savons.

Manque de temps ? Sans doute, mais la solution évidente et raisonnable passe alors par une mission confiée, sous son contrôle, à un organisme extérieur pour une analyse globale des solutions avec propositions à l’appui de spécialistes dont c’est le métier.

Une réflexion sur un secteur, puis un autre, par petits bouts, ne peut être considérée par qui que ce soit, soucieux d’efficacité, comme efficace pour un problème de cette nature qui est d’évidence global ne serait-ce que parce qu’il concerne 3 communes.

 La prochaine avalanche urbaine meurtrière a peu de chances d’être à nouveau celle de Montroc. Où surviendra-t-elle ? Dans l’état actuel de la situation, personne ne peut le dire et ce constat d’impréparation est navrant

Installer une webcam aux Posettes « pour voir » est bien mais on sait, partout en Europe (et en France) et depuis belle lurette que ce type d’installation est efficace. Alors pourquoi attendre pour « faire installer » les autres caméras ?

Imaginons simplement qu’un drame intervienne lors d’une année proche.

Quel argument sera donné pour justifier de l’inaction. Le maire sera bien sûr responsable mais le président de la Comcom le sera sans doute aussi pour non-assistance technique dans le cadre de ses missions.

**Est-ce une question de méthode et de délégation ?**

Dans la longue liste des conseillers de la Communauté de commune (27), ne figure personne en charge de la question des risques. Certes, la décision face au risque relève du maire de chaque commune qui constitue la Comcom mais la préparation, l’analyse, l’aide à la mise en place des moyens et méthodes dont il est fait état, cela a été confirmé, relève de la Comcom.

Une bonne organisation supposerait donc qu’une personne, parmi les 27 conseillers ait la charge de l’avancement du dossier. De l’extérieur, cela apparaît d’une évidence organisationnelle assez claire.

Un président de Comcom ne peut penser à tout, la preuve en est administrée par ce sujet, non traité comme il le mérite. Surtout quand en même temps il est maire d’une grosse commune et a, par ailleurs, de multiples occasions de ne pas être dans la Vallée (Conseil régional, etc.).

**Comment imaginer, alors, que ce thème des moyens de la sécurité puisse venir spontanément à l’ordre du jour d’une réunion de Comcom si personne n’en a réellement la responsabilité et n’est pas là pour l’inscrire et faire avancer le dossier ?**

Comment espérer alors que son traitement puisse intervenir ?

De l’énergie vitale à consacrer, en somme.

Nous avions souligné l’année dernière (compte rendu de 2021 joint), au niveau de Chamonix, ce que nous considérions comme un manque d’allant pour régler ces problèmes au niveau de la commune, que certains justifiaient par le rythme du « pas du guide ». Le même manque de dynamique volontariste, en somme, mais qui s’explique puisque personne n’est en charge.

**L’aggravation des lenteurs par l’implication du RTM**

Aujourd’hui, cet organisme qui dépend de l’ONF n’a plus, l’Etat est le premier à le reconnaître (rapport du CGEDD de février 2015), les moyens et la compétence (manque de renouvellement des effectifs et leur jeunesse) pour assumer la totalité des missions dévolues dans le passé. Cela avait été perçu dès 2010, par l’AIRAP à l’occasion de la révision du PPPRA de Chamonix (refait intégralement en 2013) par un groupement de 4 bureaux d’études spécialisés car près de 50 couloirs d’avalanches sur les 117 concernés s’avéraient à revoir et à modifier).

Ceci, indépendamment d’autres sujets qui semblent relever de la simple éthique professionnelle (Les Deux Alpes et le ClubMed) traités par ailleurs par l’AIRAP, se manifeste par l’implication par la Comcom du RTM et les délais qui en résultent pour tenir des rendez-vous sur la question de la webcam du Bourgeat, et semble montrer l’utilité pour la Comcom et les maires de passer par des bureaux d’études privés spécialisés (soyez bien convaincus que l’AIRAP n’a aucun intérêt lié avec qui que ce soit - elle a pu, par contre, apprécier au fil des ans, à travers la France de la montagne, le professionnalisme de certains).

Ce n’est pas le maire des Contamines qui démentira ce propos, lui qui attend depuis décembre 2021, de ce même RTM missionné il y a 9 mois, la modification du zonage d’un unique couloir d’avalanche, l’Armancette, qui s’est révélé dangereusement mal cartographié ce 10 décembre 2021 et est donc à rectifier depuis cette date. Comment le maire, cet hiver, va-t-il pouvoir, dans le cadre de son PCS, avertir utilement la population si nouveau risque d’avalanche il y a.

Le RTM a, en revanche, été retenu avec justesse pour l’analyse technique du pare-avalanche du Bourgeat, à modifier éventuellement. C’est dorénavant là dans son cœur de métier officiel.

Tout cela a été clairement exposé pendant cette réunion du 13 août. Beaucoup, sur le terrain, en ont conscience.

Ce constat a déjà été adressé par l’AIRAP à la DGPR (Ministère de la Transition écologique) d’une manière très complète.

**Une conclusion**

L’objet même de ces réunions est de faire avancer la réflexion et les prises de décisions face à ce risque d’avalanches urbaines

Nous persévérons dans cette demande de la prise en compte réelle de ce sujet, c’est à dire rapide et complète, par la Comcom.

Son rôle à ce stade est essentiel.

Chacun reste confiant que les mois à venir vont amener à une accélération du processus de règlement de ce sujet, passant en particulier,, nous le souhaitons, par la nomination d’un responsable « politique » de ces sujets à la Comcom.

Le mot « politique est entendu, vous l’avez compris, au sens noble du terme, non un titre mais une responsabilité au service du bien commun.

D’ici là, il reste à souhaiter qu’il n’y ait pas de grosses chutes de neige cet hiver, aux Houches, à Chamonix ou à Vallorcine.

**Le risque glaciaire dans la Vallée**

Luc Moreau , le glaciologue bien connu dans la Vallée mais ailleurs aussi, a fait une présentation passionnante du risque glaciaire et de son évolution. Les sujets relatifs à la sécurité sont traités, suivis par des professionnels qui inspirent confiance.

**Les actions de l’AIRAP en France**

Ce thème, traité lors de la deuxième partie de la réunion, a fait l’objet d’une présentation complète sur les actions menées et à mener.

Il fait l’objet d’un CR spécifique.